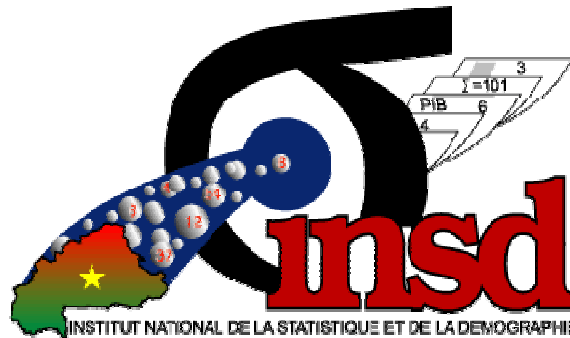


BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**L'Institut national de la statistique et de la démographie
(INSD)**

**« L'information statistique au service de la lutte contre la pauvreté
et du développement économique et social »**

Edition septembre 2008

1. Objectif principal

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) constitue l'organisme exécutif central du Système statistique national.

L'INSD est chargé notamment de la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques, sociales et environnementales, en recourant, soit à des recensements ou à des enquêtes par sondage, soit à l'exploitation des données et des banques de données sectorielles en provenance du secteur public ou du secteur privé.

2. Les missions

Quatre missions principales

- ✓ Elaborer les outils et instruments d'analyse et d'aide à la décision, notamment promouvoir la recherche, le développement des études à caractères statistique, économique et démographique suivant des principes uniformes, conformément au schéma directeur de la statistique et aux normes internationales approuvées par le Burkina Faso ;
- ✓ Diffuser l'information à caractères statistique, économique et démographique suivant les normes nationales et internationales ;
- ✓ Assurer la coordination des activités de l'ensemble des acteurs du système national statistique et de veiller à une bonne coopération entre eux ;
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités adapté aux besoins du système statistique national, notamment définir et vulgariser les concepts, identifier les centres et les profils de formation, organiser des ateliers de formation, etc.

Onze missions spécifiques

- ✓ Préparer, sur le plan technique et méthodologique, la collecte des statistiques en assurant leur complémentarité et leur comparabilité ;
- ✓ Effectuer le traitement, l'analyse et la publication des statistiques officielles de l'Etat, suivant les normes nationales et internationales ;
- ✓ Préparer et élaborer les comptes de la nation ;
- ✓ Préparer et exécuter les recensements généraux de la population et des enquêtes démographiques nationales ;
- ✓ Préparer et exécuter les études et recherches en matière de population ;
- ✓ Assurer le Secrétariat technique du Conseil national de la statistique (CNS) ;
- ✓ Etablir les budgets économiques à court, moyen et long termes à l'aide de modèles appropriés ;
- ✓ Mettre en place des instruments de suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté ;
- ✓ Mener des études et offrir des prestations de services.
- ✓ Mettre en place une centrale de bilans.

3. Textes de référence

Textes relatifs à l'INSD

- Décret n°2007-252/PRES/PM/MEDEV du 11 mai 2007 portant approbation des statuts de l'INSD
- Arrêté n°2008-157/MEF/SG/INSD du 4 septembre 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INSD

Textes relatifs à la statistique publique

- Loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques
- Décret n°2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attribution, organisation et fonctionnement du système statistique national
- Décret n°2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès des personnes ne faisant pas partie de ces organismes
- Arrêté n°2007-767/MEF/CAB du 31 décembre 2007 fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du système statistique national par les administrations et organismes publics
- Arrêté n°2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique

4. L'organisation

L'Institut national de la statistique et de la démographie est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle technique du Ministère de l'économie et des finances.

Il comprend les directions suivantes :

- Au niveau central :
 - la Direction de la coordination statistique, de la formation et de la recherche ;
 - la Direction de la démographie ;
 - la Direction des statistiques et des synthèses économiques ;
 - la Direction des statistiques sur les conditions de vie des ménages ;
 - la Direction de l'informatique et de la diffusion ;
 - la Direction de l'administration et des finances ;
 - l'Agence comptable.
- Au niveau régional :
 - les Directions régionales de l'Institut national de la statistique et de la démographie.

5. Les implantations

La Direction générale

Avenue de l'Indépendance, 01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (226) 50 32 49 76 - Fax : (226) 50 32 61 59 - Email : insdbf@yahoo.fr

Les Directions régionales

- DR des Hauts-Bassins, Bobo-Dioulasso : Tél. : (226) 20 98 47 30 - Fax : (226) 20 98 38 84
- DR de l'Est, Fada N'gourma : (226) 20 98 47 30
- DR du Sahel, Dori : (226) 70 26 16 66

6. L'INSD et l'international

AFRISTAT

Le Burkina Faso est un des dix-huit Etats membres d'AFRISTAT. AFRISTAT est une organisation internationale créée par un traité signé le 21 septembre 1993 qui a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les Etats membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines et pour rôle de conseiller les Instituts nationaux de statistique des Etats membres et de soutenir leur action. Le Directeur général de l'INSD est membre du Comité de direction d'AFRISTAT qui assure la direction et la gestion d'AFRISTAT.

Commission statistique des Nations-Unies

L'INSD participe aux travaux des sessions annuelles de la Commission statistique des Nations-Unies. La commission statistique est une des commissions techniques du Conseil économique et social des Nations-Unies. Elle a pour fonction d'aider le Conseil : (i) à favoriser le développement des statistiques sur le plan national et l'amélioration de leur comparabilité, (ii) à coordonner les activités des institutions spécialisées en matière de statistiques, (iii) à favoriser le perfectionnement des statistiques.énéral.

Commission économique pour l'Afrique

L'INSD participe aux travaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). La CEA est une des commissions régionales du Conseil économique et social des Nations-Unies. Elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 Etats membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

UEMOA et CEDEAO

Le Burkina Faso est un des huit États membres de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). L'UEMOA a pour objectifs, entre autres, de renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des États membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique harmonisé, et d'assurer la convergence des performances et des politiques économiques des États par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale.

Le Burkina Faso est un des quinze États membres de Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La mission de la CEDEAO est de promouvoir l'Intégration économique dans tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles, etc.

L'INSD participe à l'ensemble des activités statistiques mises en œuvre au sein des deux organismes d'intégration régionale.

Coopération

L'INSD bénéficie principalement de l'appui de trois projets : le Projet de développement du système statistique national (PDSSN), financé par la Banque mondiale, le Projet d'appui au renforcement des capacités du Système statistique national (ARCS), financé par la Commission européenne, et un projet de coopération statistique avec l'Office national suédois de la statistique financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

Plusieurs partenaires techniques et financiers aussi bien multilatéraux (la BAD, le BIT, l'UNFPA, l'UNICEF, la Banque mondiale, la Commission européenne, le PNUD, l'UNESCO, la FAO, etc.) que bilatéraux (Danemark, Luxembourg, Allemagne, France, Canada) sont aussi intervenus dans le cadre d'opérations statistiques ponctuelles de l'INSD.

7. Histoire

La création d'un système statistique remonte aux besoins de l'administration coloniale de mettre en place un système de recensement administratif, puis d'état civil.

En 1958, le Bureau statistique vit le jour pour devenir en février 1963 le service national de la statistique et des études économiques (SNSEE). En 1966, le SNSEE se mua en Direction de la statistique et de la mécanographie (DSM), qui entrera dans la mémoire collective comme étant le service chargé du traitement de la solde des fonctionnaires.

En 1974, la DSM devient l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en tant que direction centrale de l'administration publique.

La recherche d'une plus grande efficacité dans la collecte, le traitement, l'analyse, la publication et la diffusion de l'information statistique a conduit les autorités à ériger l'Institut national de la statistique et de la démographie, par le décret n°2000-508/PRES/PM/MEF du 27 octobre 2000, en Etablissement public de l'Etat à caractère administratif (EPA).

En 2008, l'arrêté n°2008-157/MEF/SG/INSD du 4 septembre a amendé les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'INSD.

Les directeurs généraux de l'INSD

- Georges Sanogoh : 1962 - 1978
- Cyril Goungounga : 1978 - 1980
- Jean Dondasse : 1982 - 1983
- Lassane Dera : 1983-1988
- Théodore Z. Sawadogo : 1988-1992
- Honoré T. Djerma : 1992-1995
- Noël Aimé Kobiane : 1995-1997
- Birimpo Lompo : 1997-1998
- Hamado Sawadogo : 1998-2002
- Bamory Ouattara : 2002-

8. Les moyens

Le budget

Ce budget comprend, outre les crédits de personnel et de fonctionnement courant (personnel, matériel, fournitures, impressions, etc.), des crédits alloués spécialement pour des travaux non permanents tels que certaines enquêtes particulières. Le budget est de 3 428,5 millions FCFA en 2008. L'INSD commercialise certains de ses produits (ventes de publications et services) dont le montant avoisinait 23 millions FCFA chaque année.

L'INSD bénéficie également du financement par les partenaires techniques et financiers de certaines activités comme les enquêtes auprès des ménages.

Les personnels

Les personnels de l'INSD sont des agents de l'Etat, fonctionnaires ou agents contractuels. Ils se répartissent en quatre catégories :

- Catégorie A : Emplois pour lesquels le niveau de recrutement est au moins la licence de l'enseignement supérieur ou des diplômes professionnels reconnus équivalents (ingénieur statisticien économiste, démographe, ingénieur des travaux statistiques, etc.) ;
- Catégorie B : Emplois pour lesquels le niveau de recrutement est au moins le baccalauréat ou des diplômes professionnels reconnus équivalents (adjoint technique de la statistique, etc.) ;
- Catégorie C : Emplois pour lesquels le niveau de recrutement est au moins le BEPC ou des diplômes professionnels reconnus équivalents (agent technique de la statistique, etc.) ;
- Catégorie D : Emplois pour lesquels le niveau de recrutement est au moins le CEPE ou des diplômes professionnels reconnus équivalents ;
- Catégorie E : Manœuvre, ouvrier ou employé qualifié ou sans qualification professionnelle.

Effectifs des personnels en activité de l'INSD au 1^{er} janvier 2008

	Nombre	%
Ensemble	182	100,0
<i>Suivant le statut</i>		
Fonctionnaires	96	52,7
Contractuels	86	47,3
<i>Suivant la catégorie</i>		
Catégorie A	82	45,1
Catégorie B	68	37,4
Catégorie C	13	7,1
Catégorie D	5	2,7
Catégorie E	14	7,7
<i>Suivant les services</i>		
Direction générale	16	8,8
Directions techniques	99	54,4
Direction de l'administration et des finances	28	15,4
Agence comptable	5	2,7
Contrôle financier	2	1,1
Directions régionales	32	17,6

9. La production

L'INSD produit trois principaux types de publications : les publications à périodicités infra-annuelles, les publications à périodicité annuelle et les publications des résultats d'enquêtes.

Certaines publications et fichiers sont également disponibles sous forme de CD-Rom comme ceux des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de l'annuaire statistique.

L'INSD dispose également d'un site web (www.insd.bf) où les publications, les statistiques structurelles et conjoncturelles ainsi que de nombreuses autres informations (présentation de l'INSD et de ses activités, présentation du Système statistique national et de ses activités, etc.) sont accessibles.

Principales publications de l'INSD

Publications à périodicités infra-annuelles

- Bulletin mensuel de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)
- Tableau de bord de l'économie (trimestriel)

Publications à périodicité annuelle

- Annuaire statistique
- Comptes économiques de la nation
- Annuaire statistiques des directions régionales de l'INSD
- Recueils statistiques des directions régionales de l'INSD
- Tableau de bord social
- Tableau de bord de la gouvernance

Publications des résultats d'enquêtes

- Recensements généraux de la population et de l'habitation (1985, 1996, 2006)
- Enquêtes sur les conditions de vie des ménages (1994, 1996, 1998, 2002-2003, 2005, 2007)
- Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998-1999, 2003)
- Enquête 1-2-3 (2001-2002)
- Recensement industriel et commercial (1998)
- Enquête auprès des utilisateurs des services publics de base (2002, 2007)

POUR BEAUCOUP PLUS D'INFORMATIONS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Rechercher sur le site Présentation du Burkina Présentation de l'INSD Système Statistique National Projets d'appui

Bienvenue sur le site de l'INSD

Indicateurs récents

Population (estimation 2007)	
Burkina Faso (milliers d'habitants)	13 440,5
Ouagadougou (milliers d'habitants)	1 104,2

Comptes nationaux (projection 2007)	
PIB (milliards de FCFA)	3 367,5
Taux de croissance réel	4,2%
PIB par habitant (FCFA)	238 959

Indice des prix (janvier 2008)	
Variation / décembre 2007	2,7 %
Variation / janvier 2007	6,9 %

Taux d'inflation 2007	
Taux d'inflation 2007	-0,3%

Actualités

- Arrêté n° 2007-767/MEF/CAB fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques
- Arrêté n° 2007-785/MEF/CAB portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique
- Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de janvier 2008
- Résultats préliminaires du RGPH2006
- Loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation réglementation des activités statistiques
- Nouveaux statuts de l'Institut National de la Statistique et de Démographie
- Annuaire statistique de la région de l'Est, édition 2006
- Tableau de bord de la santé au Burkina Faso en 2006
- Annuaire statistique santé 2006
- Recueil statistique de la région des Hauts-Bassins
- Tableau de bord de l'éducation de base, année scolaire 2006/2007

...Toutes les publications

Base de données

Accéder au webmail

© inssd.insd.bf. Tous droits réservés. Date de dernière mise à jour: 27 juin 2008

Site Web : www.insd.bf

Institut national de la statistique et de la démographie

Avenue de l'Indépendance, 01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : (226) 50-32-49-76 - Fax : (226) 50-32-61-59

Email : insdbf@yahoo.fr